

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de renouvellement

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Halte Les Étoiles MB Inc.	Numéro de permis 2018470	Date d'inspection Le 26 juin 2024	
Nom de l'établissement Les Etoiles de Marguerite-Bourgeois		Numéro de téléphone (506) 727-7040	
Adresse 238 rue Marguerite-Bourgeois Caraquet NB E1W 1B7			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Karine Basque		Titre du poste Inspecteur/Inspectrice	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité

Commentaires généraux

Ratio respecté lors de mon inspection annuelle

Observation: lors de ma visite les enfants font des jeux libres, prennent la collation, application de la crème solaire avant d'aller jouer dehors.

La halte est conforme selon les normes et la loi sur les services à la petite enfance du NB. Permis recommandé.

original signé par
Karine Basque

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 20 juin 2024

Date

original signé par
Julie Frenette

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 20 juin 2024

Date